

## Message des syndicats français aux travailleuses et travailleurs d'Iran

A l'occasion du 1er mai 2022

Depuis plusieurs années, nos organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, soutiennent ensemble vos combats pour la défense de vos droits et de vos libertés. Nous savons dans quelles conditions vous menez cette lutte, la répression très forte qui est exercée par le pouvoir iranien, et les conditions de travail et de vie très difficiles pour le peuple iranien.

Le droit de constituer librement des organisations syndicales et de s'associer dans des organisations représentant les travailleuses et les travailleurs qui soient réellement indépendantes, sont des aspirations légitimes et pleinement reconnues par le droit international. Nous soutenons votre exigence que l'Etat iranien s'y soumette enfin ce droit fondamental, auquel il a souscrit en étant membre de l'Organisation Internationale du Travail!

Nous condamnons les licenciements abusifs, les emprisonnements et pressions judiciaires dont sont victimes celles et ceux qui défendent leurs droits fondamentaux et exigent la liberté syndicale. Nous œuvrons pour la libération sans conditions de toutes et tous les syndicalistes emprisonné.e.s et continuerons à faire connaître le maximum de cas de répression, afin de contribuer à faire cesser ces situations inacceptables.

A l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, journée internationale de solidarité, nous vous renouvelons notre soutien sans faille dans l'éprouvant combat que vous menez pour la liberté de toutes et tous, pour la dignité des travailleuses et des travailleurs, pour le respect des Droits de l'Homme.

Le 30 avril 2022, à la veille de la journée internationale des travailleur.e.s, Rasoul BODAGI, ainsi que Jafar EBRAHIMI, Mohammad HABIBI et Ali Akbar BAGHANI, ont été arrêtés violemment à leur domicile. Tous sont membres de l'Association des enseignant.e.s. Ils ont été conduits vers des lieux inconnus et leurs matériels informatiques et téléphoniques ont été confisqués.

Le 1<sup>er</sup> mai 2022, un état de siège non déclaré régnait à Téhéran et d'autres grandes villes. La journée a été marquée par des affrontements dans plusieurs provinces où la police a fait usage de la force, et plusieurs dizaines d'enseignant.e.s ont été interpellé.e.s. Les revendications portaient notamment sur la libération des enseignant.e.s emprisonné.e.s, l'assurance maladie, et le maintien de l'enseignement public.

Nos organisations syndicales françaises réaffirment leur solidarité avec les victimes de la répression du régime iranien, et en particulier les syndicalistes. Elles condamnent avec force cette répression insupportable.

Elles demandent l'annulation de toutes les condamnations injustes et contraires aux libertés et droits fondamentaux ; ainsi que la libération immédiate et sans condition, de l'ensemble des militant·e·s emprisonné·e·s en raison de leurs activités syndicales, *ainsi que* de toutes et tous les prisonnier.e.s d'opinion, et écrivain.e.s ;

Elles demandent au régime iranien de respecter les Conventions internationales qu'il a ratifiées, dont celles sur la liberté d'association, de manifestation, de grève et de négociation collective.

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Confédération générale du travail (CGT)

Fédération syndicale unitaire (FSU)

**Union syndicale Solidaires** 

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

Paris, le 05 mai 2022